

Boris Vian, *Le déserteur*

1. Inscription dans les programmes

Niveaux :

En classe de 3e

-Education civique - IIIe partie du programme (« La Défense et la paix »), thème n°2 : « La Défense et l'action internationale de la France ».

-Histoire - IIe partie du programme, « Une géopolitique mondiale (depuis 1945) », thème n°2 : « Des colonies aux Etats nouvellement indépendants ».

En classe de 1ère

-ECJS - Thème n°4 : « La nation, sa défense et la sécurité nationale »

-Histoire ES/L - Thème 4 « Colonisation et décolonisation ». Question sur la décolonisation.

-Histoire S – Thème 3 « La République face à la question coloniale ». Question sur la guerre d'Algérie

Durée: 1 heure.

1. Ressources en ligne

◦ La page consacrée à la chanson sur le site « Ces chansons qui font l'histoire » :

<http://eduscol.education.fr/chansonsquifontlhistoire/Le-Deserteur>

◦ L'exposition de la B.N.F. consacrée à Boris Vian : <http://expositions.bnf.fr/vian>

◦ Document: Les paroles de la chanson et leurs variantes

<i>Paroles...</i>	<i>... et variantes</i>
Monsieur le président Je vous fais une lettre Que vous lirez peut-être Si vous avez le temps.	
Je viens de recevoir Mes papiers militaires Pour partir à la guerre Avant mercredi soir.	
Monsieur le président, Je ne veux pas la faire Je ne suis pas sur terre Pour tuer des pauvres gens.	
C'est pas pour vous fâcher, Il faut que je vous dise, Ma décision est prise, Je m'en vais déserteur.	<i>C'est pas pour vous fâcher, Il faut que je vous dise Les guerres sont des bêtises, Le monde en a assez</i>
Depuis que je suis né, J'ai vu mourir mon père, J'ai vu partir mes frères Et pleurer mes enfants.	
Ma mère a tant souffert	

Boris Vian, Le déserteur

<p>Qu'elle est dedans sa tombe Et se moque des bombes Et se moque des vers.</p> <p>Quand j'étais prisonnier, On m'a volé ma femme, On m'a volé mon âme, Et tout mon cher passé.</p> <p>Demain de bon matin Je fermerai ma porte Au nez des années mortes, J'irai sur les chemins.</p> <p>Je mendierai ma vie Sur les routes de France, De Bretagne en Provence Et je crierai aux gens:</p> <p>«Refusez d'obéir, Refusez de la faire, N'allez pas à la guerre, Refusez de partir.»</p> <p>S'il faut donner son sang, Allez donner le vôtre, Vous êtes bon apôtre Monsieur le président.</p> <p>Si vous me poursuivez, Prévenez vos gendarmes Que je n'aurai pas d'armes Et qu'ils pourront tirer.</p>	<p><i>Si vous me condamnez, Prévenez vos gendarmes, Que j'emporte des armes Et que je sais tirer</i></p>
--	--

1.Problématique, déroulement

Plusieurs pistes de travail sont envisageables :

- travail sur le texte et le sens de ses variantes
- mise en rapport du texte et du contexte historique dans lequel la chanson est composée, produite, traduite
- commentaires et explications sur le texte du journaliste
- la mise en musique du texte : accompagnement, arrangement, styles.

Le texte est en lui-même très ambigu. Le personnage joué par Vian oscille ainsi entre modestie surjouée (« que vous lirez peut-être / si vous avez le temps », « c'est pas pour vous fâcher ») et insolence assumée (« s'il faut donner son sang / Allez donner le vôtre »), entre résignation individuelle (« que je n'aurai pas d'armes / et qu'ils pourront tirer ») et appel à l'insoumission (« refusez d'obéir (...) / n'allez pas à la guerre »).

On pourra toutefois remarquer l'absence presque totale d'allusion politique dans le contexte de Guerre Froide, idéologiquement pourtant très clivant. Le 3e paragraphe (« Je ne suis pas sur terre / Pour tuer des pauvres gens. ») pourrait à la limite être lu comme l'indice du poids de la conscience de classe dans la décision du déserteur. Cependant, celle-ci est avant tout individuelle, et semble davantage motivée par

Boris Vian, Le déserteur

une lourde histoire familiale que par une conscience politique. D'ailleurs, les deux versions de la 4e strophe le montrent clairement : le choix final de Vian est beaucoup moins pacifiste et universaliste. Il n'accuse pas les guerres d'être des « bêtises », mais refuse d'y participer au nom de son histoire personnelle.

Ces remarques nous amènent à la mise en relation des paroles de la chanson avec le contexte historique de sa composition. De manière paradoxale, l'identité du déserteur demeure mystérieuse du début à la fin, alors même qu'il nous donne une série d'informations cruciales sur sa vie. Des élèves de 3e ayant étudié la France dans la première moitié du XXe siècle (Première et Seconde Guerre Mondiale notamment) pourront raccrocher les éléments biographiques du déserteur à l'histoire de France (dans quel conflit son père a-t-il pu mourir ? quand lui-même a-t-il déjà été fait prisonnier?)... et comprendre ainsi la rhétorique de Vian : personnage à la fois familier dans son expérience de l'histoire et anonyme quant à son identité propre, il est un Français banal, qui a subi dans sa chair les soubresauts de son siècle, et refuse simplement de souffrir davantage.

Mais pourquoi écrire au président en 1954 ? Il s'agit maintenant de mettre en rapport la chanson et son contexte immédiat de composition : guerre d'Indochine, hésitation du gouvernement à faire appel au contingent, contexte de Guerre Froide. On fera remarquer que finalement, la chanson de Vian avait un peu d'avance sur les événements : l'appel au contingent n'aura lieu que quelques années plus tard, au moment de la guerre d'Algérie.

Une fois ces explications faites, le moment est probablement venu de faire écouter aux élèves la chronique de Bertrand Dicale, en leur demandant de prêter une attention particulière au destin de la chanson, oscillant entre censure et succès universel. Quelques questions simples pourront guider l'écoute de la chronique. On pourra ainsi demander aux élèves le paragraphe qui leur semble le plus subversif, et qui aurait donc pu décider la censure à agir (s'agit-il de l'idée globale de la « désertion », ou de manière plus précise, de l'appel à l'insoumission des couplets 9 et 10?). D'autres chansons de Vian seront censurées. Lui-même saura en jouer avec humour : il introduit sa *Java des bombes atomiques*, en annonçant que celle-ci a obtenu une « autorisation spéciale de la commission du même nom »... Le gouvernement français, acceptant mal l'idée que l'on puisse rire de son atomisation fictive, censure effectivement la chanson. Par ailleurs, la question de l'étonnante diversité stylistique et géographique de son héritage peut-être questionnée : le choix initial de Vian de faire de son déserteur un anonyme dans lequel toutes les victimes de la guerre peuvent se reconnaître y est sans aucun doute pour quelque chose, le contexte social et politique des années 1960 faisant le reste.

Musicalement, il pourrait être intéressant de comparer brièvement les premières secondes du *Déserteur*, avec quelques autres chansons de Vian : *La Java des bombes atomiques*, *La plainte du progrès*, *Le cinématographe*, *Ah ! si j'avais un franc cinquante !*... La différence saute aux oreilles : rythmique, arrangement, mélodie... Le *Déserteur* est véritablement une chanson à part :

- quatuor de hautbois et de bassons, répétant une série d'accords mineurs aux moments clés de la chanson ; utilisés dans ce qu'ils ont de plus mélancolique, ces instruments renforcent le sentiment de tristesse, et presque de découragement qui naît de cette révolte individuelle

- accompagnement discret (balais à la batterie)

- légère mélodie (piano, guitare, hautbois à tour de rôle) venant appuyer le chanteur

Les moments-clés : quelques questions à poser aux élèves...

- Comment l'accompagnement change-t-il au moment où le *déserteur* annonce l'idée clé de la chanson (3e et 4e couplet) ? => *Les bois viennent renforcer le quartet jazz (batterie, piano, contrebasse, guitare), donnant ainsi une puissance expressive particulière à ce moment de la chanson*

- Quel caractère prend la section rythmique du quartet (batterie, contrebasse) lors du 7e couplet (« Quand j'étais prisonnier... ») ? => *musique prend soudain un caractère martial, créant de fait une identification entre la musique militaire et les souffrances du prisonnier éloigné de sa famille.*

Bref, les élèves peuvent peut-être retenir l'idée que Vian, héritier d'une culture familiale classique (il doit d'ailleurs son prénom à l'admiration que sa mère éprouvait pour l'opéra de Moussorgski, *Boris Godounov*)

Boris Vian, Le déserteur

et d'une culture personnelle germanopratin jazzzy, a ici créé un objet musical ambigu et inclassable.